



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MARDI 14 SEPTEMBRE 2021

L'Assemblée Générale s'est tenue à 11 H à la Bibi, siège de l'association Amavada.

**Présents :** Luc Duncombe, Pierre Loubly, Amélie Pérennou, Henri Roussel, Pascal Hurel, François Lorfeuvre, Michel Cousin, Hubert Caplet, Claude Jeanneau, Bernard Contamin, Xavier Comby, Yves Nicolas.

Chantal Cordier est absente excusée.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance.

Bernard Contamin est secrétaire de séance assisté de François Lorfeuvre.

## 1. Rapport moral

par Luc Duncombe, Président

Remerciements à Amavada pour leur accueil.

L'année 2020 démarrait sous de bons auspices pour LPCC, tant pour ses projets horticoles que apicoles .... Et...tout s'arrête au lendemain de l'annonce présidentielle du 16 mars de mise en confinement du pays.

On connaît la suite .....

Sur le plan des instances, les dates de rencontres se trouvent régulièrement annulées, reportées, à nouveau annulées... à commencer par l'AG 2019 initialement prévue en mars. On se croise toutefois régulièrement dans le respect des consignes sanitaires pour assurer le suivi, l'entretien des ruches : le Vivant impose un suivi malgré le confinement.

Les autorisations sont fournies aux apiculteurs. Le rythme des CA est toutefois très entravé.

**Sur le plan horticole**, le RV en attente pour avril avec la direction des espaces verts est annulé, les services étant fermés. Les chantiers en cours sur Calmette sont au ralenti du fait de l'importance des désordres occasionnés par les engins et les dépôts

temporaires de matériaux . Néanmoins un débat a lieu au sein de LPCC qui conclut à l'intérêt d'avoir un projet progressif afin d'augmenter son acceptabilité par le propriétaire de « la rue jardin » : la Ville de Caen.

**Sur le plan apicole**, une bonne année de production (facteurs multiples ....) est à noter mais très décevante pour donner du sens à nos actions puisque les animations sont rares et toujours repoussées... A défaut de pouvoir tenir des « visites au rucher » en tenue d'apiculteur, quelques rencontres découvertes ont eu lieu au cours de l'été 2020 sur les ruchers Colline et Secqueville pour éviter les contaminations croisées. Les cafés apicoles réduits à un seul. Tout le reste est régulièrement annulé.

Des projets voient néanmoins le jour et progressent : Contacts avec Paul-Henri Besneux pour un rucher « design » au Home-Varaville, développement d'un outil informatique par Hubert Caplet pour le suivi de nos ruches (Urbee), suivi de la convention IDEE.

Les extractions de miel ne peuvent se faire en public, c'est dommage.

La demande de conventionnement avec la ville pour les locaux Calmette reste au point mort, à noter que nous avons constaté 3 intrusions et une fuite d'eau dans le toit du bâtiment. La ville en a été informée. Un squat a été démantelé en janvier grâce à notre alerte auprès de la police municipale. A constater que tout s'est déroulé dans le dialogue sans dégradation importante pour LPCC, juste la porte de notre lieu de stockage qui a été fracturée, nous avons donc ajouté une serrure.

En somme, une année 2020 « bizarre » mais qui voit la volonté de l'équipe qui s'étoffe de multiplier ses projets.

## 2. Rapport financier

par Xavier Comby, trésorier

L'exercice 2020 se traduit par un solde négatif de 57 € après retraitements.

C'est une année transitoire après la réalisation en 2019 de 2 grands projets : EPRON et HÔTEL DE VILLE.

Un projet présenté par LPCC, dénommé « *Découverte du monde des abeilles en milieu urbain et péri-urbain* », a été retenu par la Région dans le cadre d'une convention « IDEE » et a obtenu un financement de 50% pour un maximum de 10 000 € de dépenses. Sur Caen, nous avons finalisé, avec la Ville et AMAVADA, l'installation d'un rucher à la Bibi. Ces 2 sujets nous positionnent pour développer encore les aspects phares de notre projet associatif de soutien à l'éducation à l'environnement et de création du lien dans les quartiers.

Dans des conditions très particulières liées à la pandémie, nos actions phares tournées vers le public ont été complètement stoppées, mais notre activité courante a été maintenue, par la force des choses, pour les abeilles. La récolte a été bonne et le miel

présenté au concours de l'ANC très remarqué.

Cet exercice a également permis de mettre au point des outils supplémentaires, comme la Convention Type établie pour régir nos relations avec de futurs partenaires, avec son volet technique et son volet financier et la charte des bonnes pratiques.

Le solde de notre exercice, qui s'élevait en 2019 à 27187 €, se situe donc à 27130 € au 31/12/2020.

En **RECETTES**, nous enregistrons les mouvements suivants :

• Adhésions :	465 €	
y compris celles des organismes pour lesquels une animation a été faite.		
• Autres Recettes :	766 €	
fourniture de miel aux adhérents.		
• Subvention Projet :	1500 €	
subvention Projet de la Ville pour déménager les ruchers.		
• Subvention Fonctionnement :	1450 €	
subvention annuelle de la Ville de Caen		
• Animation :	2125 €	
dont Epron		1800 €
• Subvention Projet	3000 €	
convention Région IDEE		
<b>TOTAL</b>	<b>9306 €</b>	

Les **DÉPENSES**, quant à elles, se sont élevées à 9334 € dont :

• Prestations d'animation	4530 €	
dont Epron		1800 €
Sacré-Cœur + Jean Moulin		325 €
Rencontres découvertes		585 €
Plan Bee gestion animation		1820 €
• Assurance	218 €	
nouveau contrat MAIF		
• Cotisations	134 €	
ANC, GDSA 2020		
• Frais bancaires	-52 €	
nous avons placé une partie de la trésorerie sur un compte Épargne permettant de neutraliser les FRAIS BANCAIRES qui sont de l'ordre de 90 €.		
• Fournitures	1706 €	
dont fournitures RUCHERS ANC et Maison.fr		1218 €
• Prestations extérieures :	2461 €	
déménagement ruchers		1500 €
Plan Bee supervision apicole		910 €

OVH		51 €
• Investissement	337 €	
Solde Investissement Hôtel de Ville : réalisation coffre ds le rucher		
TOTAL	9334 €	

Le Président rappelle la philosophie de l'association de trouver des financements pour financer les nouveaux projets et de préserver notre trésorerie pour des projets de développement.

### 3. Rapport d'activité

par Amélie Pérennou, membre actif

#### Le bilan des activités 2020

##### Les activités apicoles

Nos activités apicoles se sont exercées sur 5 sites : le rucher LEMONNIER, le rucher EPRON, le rucher COLLINE, le rucher SECQUEVILLE et le rucher SAUVAGE qui a servi de rucher tampon pour alimenter le rucher BIBI en novembre 2020.

Au printemps, nous avons 19 colonies d'abeilles en sortie d'hivernage. Au cours de la saison, nous avons déploré la perte de 3 colonies (la P à EPRON, la D à SECQUEVILLE, essaim à SAUVAGE). Nous avons mis 23 colonies en hivernage à l'automne.

Nous n'avons pas capturé d'essaims en 2020.

Nous avons réalisé 4 divisions qui ont toutes les 4 donné une reine féconde.

Nous avons eu 3 dons dont un essaim qui a été dispersé à la fin de l'été faute de ponte.

Nous avons acheté 1 reine auprès de l'ANC : pour remérer la ruche P, qui finalement sera remplacée.

Nous avons participé à la démarche de la section « abeille noire » de l'ANC en proposant des échantillons de la ruche I dont la population s'est révélée représentative de l'espèce *Apis mellifera mellifera* (Indice Cubital: 1.7 (1.2-2.3)).

Les attaques du frelon asiatique nous ont conduit à mettre en place les barrières habituelles : les portières vertes (anti-intrusion frelon), les muselières et filets sur les ruchers COLLINE et SECQUEVILLE et ont permis de baisser la pression des frelons sur la ruche sans pour autant la faire disparaître.

En ce qui concerne la production, nous avons fait 6 sessions de récolte/extraction /mise en pot, une en mai (EPRON), trois en juillet (COLLINE, SECQUEVILLE, LEMONNIER), une en août (EPRON) et une dernière en septembre (COLLINE + SECQUEVILLE).

Enfin, nous avons développé cet hiver une base informatique pour numériser le suivi des

colonies. Toutes les visites 2020 ont été saisies a posteriori pour avoir un historique de départ.

## Les activités horticoles

Aucune réalisation concrète n'a pu avoir lieu en 2020 compte-tenu des importants chantiers en cours sur le site Calmette (Habitat Participatif et EHPAD). Le projet continue néanmoins, il a été présenté à l'association par Henri ROUSSEL qui en fera à l'occasion de cette AG une présentation détaillée.

## Les animations

Un certain nombre d'animations ont été annulées à cause des conditions sanitaires liées au COVID, néanmoins certaines animations ont pu avoir lieu moyennant quelques aménagements.

### **Animations pédagogiques : 6**

Date	Structure	Niveau	Objet
27-janv	École Cours Sacré Cœur	PS	Découverte de l'abeille - Métier de l'apiculteur
27-janv	École Cours Sacré Cœur	MS-GS	Découverte de l'abeille - la ruche - l'apiculteur - le miel
27-janv	École Cours Sacré Cœur	MS-GS	Découverte de l'abeille - la ruche - l'apiculteur - le miel
12-oct	École Jean Moulin	CE2 - CM1	Le métier d'apiculteur + Les produits de la ruche + Dégustation
13-oct	École Jean Moulin	CM1	Le métier d'apiculteur + Les produits de la ruche + Dégustation
13-oct	École Jean Moulin	CM1- CM2	Le métier d'apiculteur + Les produits de la ruche + Dégustation

### **Visites du rucher Grand Public : 3**

Date	Structure	Niveau	Objet
05-août	PCC	tout public	rencontre découverte au rucher Secqueville
12-août	PCC	tout public	rencontre découverte au rucher Secqueville
26-août	PCC	tout public	rencontre découverte au rucher Colline

La 4<sup>ème</sup> rencontre prévue le 19 août a dû être annulée à cause de la pluie.

### **Autres animations**

- 11/03/2020 Café apicole Maison de Quartier Saint Paul.
- 25/08/2020 Extraction en public EPRON.

- 05/09/2020 Présence à l'événement Place aux Assos.

### ***Intervention du Président, Luc Duncombe sur le rapport d'activité***

Urbee constitue un très bel outil d'aide à la décision. A Epron, le partenariat avec la commune est global et complet. Il serait intéressant de développer un programme équivalent avec la Ville de Caen.

Le Président rappelle que le 25 septembre prochain, l'extraction du miel sera fait en présence des adhérents d'Amavada à la Bibi.

Le Président remercie Amélie Pérennou de son investissement dans le travail au quotidien et l'organisation des activités. Elle le fait avec compétence, efficacité et autorité.

### **Parole donnée à Henri Roussel sur l'activité horticole:**

*Pour* répondre à la proposition de Luc Duncombe, je crois utile d'apporter par écrit une trace de mon bilan d'activité au sein de LPCC depuis l'année 2019 et mes projets pour 21-22 :

- Le mardi 12 Novembre 2019 (avant la pandémie), j'ai donné une conférence à la société Linnéenne de Normandie : "*Regards croisés sur la pollinisation*". Pour parler de ce sujet compliqué j'ai utilisé la base de donnée photo de l'association LPCC, travail réalisé sur plusieurs années par Pascal Cazin. Pour identifier fleurs et insectes pollinisateurs, je me suis associé à deux experts reconnus, Michel Provost (botaniste) et Jean-Philippe Rioult (pharmacien-naturaliste). J'ai communiqué l'intégralité de cette conférence (Powerpoint et notes complémentaires) à tous les membres de LPCC. Je pense, pour répondre à la Question 20 posée par Pascal Cazin. qu'il aurait été nécessaire de refaire cette conférence, sous une forme moins formelle, par exemple un "café apicole". Mais un petit virus (qui ne porte encore pas de nom latin) est passé par là.

- En 2020, et au début 2021 (pendant les confinements successifs), J'ai fini d'écrire un roman de type policier, destiné au grand public dont le titre est "*L'Oxymiel*". J'ai communiqué mon texte à trois membres de LPCC. Je remercie Yves Nicolas, Pascal Cazin et Patrick Demière pour leurs remarques et suggestions qui m'ont été très utiles pour améliorer ce travail d'écriture plus difficile que je ne l'avais imaginé. Mais le résultat est là : mon bouquin est prêt en souscription pour qui voudrait bien me lire cet automne. (je demande simplement une participation aux frais d'impression, l'auteur, Henri Poincal se contentant de la gloire, très confidentielle pour l'heure;-)

- En Avril 20, j'ai participé à l'étude "abeille noire" en échantillonnant 30 ailes d'abeilles de la ruche I Lemonnier. J'ai communiqué aux membres de LPCC le résultat de l'analyse : La population de cette ruche est de l'écotype "abeille noire". (Il est probable qu'il y ait eu hybridation depuis).

- Mois de mai 2021 : Une Animation bénévole au rucher de l'Eco-Domaine du Londel avec le jeu : "Melliflora".
- Été 2021 – Dès à présent, je veux redire à Pascal Cazin concernant le projet horticole de la "rue-jardin" qu'il sera porté, accompagné et soutenu sur ma proposition à LPCC: "Fleurs-Abeilles-Pollinisation " sont le fil conducteur de notre projet associatif.

Diapo 10 : "La rue-jardin ". Présentation du projet de bacs surélevés : "micro-jardin des simples" (tisanes et décoctions médicinales), partagés avec EHPAD, Eco-habitat et habitants du quartier Calmette. (En vue d'une réalisation en 2022)

Le projet de "rue-jardin" en charge du volet horticole à déjà été présenté lors d'un CA, il a fait l'objet de remarques et de critiques. Il n'a à ce jour fait l'objet d'aucun vote.

Ce projet devra être accompagné par un programme d'animations avec des adhérents impliqués ce qui permettra alors de monter un dossier de demande de subventions.

## 4. Débats

Le Président rappelle la nécessité d'une validation de ce projet « rue jardins » par la ville de Caen et de l'accord des habitants de la copropriété « habitat partagé ».

Mme Claude Jeanneau pense qu'il est nécessaire d'éclaircir les relations entre les différents partenaires : Ville, EHPAD , LPCC, le syndic de l'Habitat Participatif,...Elle précise que la municipalité ne veut pas de structures fixes. Elle implante d'ailleurs du gazon sur la surface actuellement. Elle pense nécessaire qu'une convention multipartite soit signée.

Le Président pense que l'EHPAD n'est pas la priorité. Il faut d'abord démarrer avec l'Habitat Participatif de façon à assurer l'entretien et se rendre crédible. La ville de Caen a retenu l'aménagement d'une petite boîte à livres, l'installation de bancs, l'implantation de bacs temporairement. Pascal Hurel demande à ce que l'on réfléchisse à la taille des bacs, trop lourds et indéplaçables.

Amélie Pérennou évoque les actions de « Caen Pied du mur » qui collabore très bien avec la Ville de Caen.

Bernard Contamin revient sur le projet de rucher. Pourquoi un rucher mobile ? Plus on ouvre au public, plus il faut un rucher solide. Il attire l'attention sur la fragilité de ce que l'on installe.

Mme Claude Jeanneau s'interroge sur les autorisations à obtenir pour installer un rucher sécurisé : proximité de l'EHPAD, agressivité des abeilles, incompatibilité entre les résidents de l'EHPAD et la proximité des ruches en particulier lors des visites et de l'ouverture des ruches. Si ce n'est pas possible d'installer un rucher, le projet perd de son intérêt.

Yves Nicolas rappelle que c'est toujours l'abeille de l'apiculteur qui est jugée responsable, même si la piqûre a été faite par une abeille sauvage.

Amélie Pérennou précise que LPCC n'a jamais géré un rucher aussi proche des habitations.

Pascal Hurel évoque ce que font les gestionnaires du château de Mézidon-Canon.

Henri Roussel remercie l'assemblée pour les échanges sur le projet.

Yves Nicolas propose que l'on choisisse bien notre horaire d'intervention sur le rucher de la Colline aux Oiseaux pour éviter les risques vis à vis du public, peut-être même de prévoir les interventions en dehors des heures d'ouverture (proposition de Pierre Loubly). Bernard Contamin propose de mettre un panneau et un rubalise sur 2 piquets prévenant qu'une intervention est en cours.

Approbation du rapport moral à l'unanimité des présents et représentés.

Approbation du rapport financier à l'unanimité des présents et représentés.

Approbation du rapport d'activité à l'unanimité des présents et représentés.

## 5. Élection Du CA :

Le Président rappelle la période de 3 ans pour « valider » la compétence apicole des nouveaux adhérents. Le Président propose que Michel Cousin et François Lorfeuvre soient confirmés en tant que membres apiculteurs. Pour information Hubert Caplet et Patrick Demièr devieront « membre actif » en fin d'année 2021. Claude Jeanneau est invitée à participer aux travaux « d'ateliers » du mardi matin.

Le caractère de membre actif confère la possibilité d'être éligible au CA. ( 5 à 9 membres)

Deux postes sont vacants : reconduction des 7 membres actuels ( Luc Duncombe, Pascal Hurel, Pierre Loubly, Xavier Comby, Bernard Contamin, Henri Roussel, Yves Nicolas) et élection de Michel Cousin et François Lorfeuvre.

Les membres du nouveau CA sont élus à l'unanimité des présents et représentés

## 6. Questions diverses

Sans objet

Fin de l'AG à 12:47